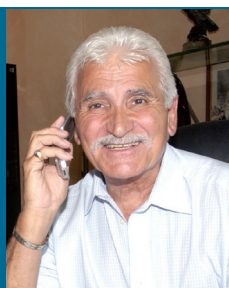


adeto

NEWS

novembre - décembre 2013 n° 52

Le mot du président



Bonjour à tous,

Les rencontres trimestrielles que l'Adeto organise entre les chefs d'entreprise et les représentants des collectivités locales sont l'occasion, pour les premiers, de décrire et témoigner des problèmes qu'ils rencontrent au quotidien sur le terrain. Problèmes, grands ou petits, qui n'ont pas de lien direct avec leur métier mais perturbent la vie de l'entreprise et impactent son développement. On n'y refait pas le monde. Ce sont des réunions de travail au cours desquelles les participants essaient de trouver des solutions concrètes à des situations concrètes.

En écoutant fin septembre les chefs d'entreprises réunies autour de Christiane Hummel, Sénateur – Maire et 1^{re} vice-présidente de TPM en charge du développement économique, Jean-Sébastien Vialatte, Député - Maire de Six-Fours et Marc Vuillemot, Maire de la Seyne-sur-Mer, on pouvait se rendre compte de l'implication des uns et des autres dans la vie de notre zone d'activités.

Mais la récurrence des problèmes en matière de signalétique, circulation, sécurité, décharge illégale de déchets, écoulement des eaux pluviales... est un vrai casse-tête pour toutes les parties prenantes. Nous devons néanmoins persister dans nos actions pour trouver des solutions, remettre cent fois le métier sur l'ouvrage. Mais quelle dépense d'énergie, quel temps perdu que nous ne pouvons pas consacrer à nos entreprises ! Pour certains points évoqués, une évidence s'impose : le temps de l'entreprise n'est pas celui de l'action publique. Pour survivre, le chef d'entreprise n'a pas le choix, il doit faire preuve de réactivité : dépanner son client, réparer une machine qui vient de lâcher, pallier l'absence d'un salarié, convaincre son banquier, payer ses charges... Sans remettre en cause leur bonne volonté, les acteurs publics sont

(suite page 2)

Adeto Mobilité a démarré

Ça y est, c'est parti. Le PDIE de la zone d'activités de Toulon-Ouest a démarré. Le premier comité technique a eu lieu le 17 octobre dernier, suivi le 24 par le premier comité de pilotage.

ADETO MOBILITÉ

Plan de Déplacements et Sécurité Durables des Entreprises de Toulon-Ouest



A lors que le nombre de déplacements quotidiens en automobile sur l'agglomération Toulon Provence Méditerranée devrait passer de 856 000 en 2004 à 1 070 000 en 2015 et que la part de la voiture particulière ne cesse de progresser au détriment des autres modes de déplacements, l'Adeto propose aux entreprises de Toulon-Ouest d'inverser la tendance en devenant partenaire du PDIE Adeto Mobilité. Elles sont à ce jour une vingtaine à vouloir s'engager avec des profils et des niveaux d'intérêt différents.

Des conventions ont d'ores et déjà été signées avec CNIM, DCNS, E. Leclerc, Boulangerie Paul, Var Aménagement Développement, l'hôtel Ibis, Minotopia... Les villes de la Seyne-sur-Mer et Six-Fours ainsi que la CCI du Var ont déclaré aussi leur intention de se joindre à la démarche. Le PDIE s'inscrit dans une logique de mutualisation : mutualisation des forces et des moyens, création et utilisation d'outils communs, partage de solutions. C'est un travail de concertation entre toutes les parties prenantes : collectivités, entreprises, opérateurs de mobilité, associations...

L'étalement urbain et son corollaire, l'essor de la dépendance automobile auxquels la zone d'activités de Toulon Ouest n'a pas échappé sont remis en question par les questions environ-

nementales et les réglementations issues du Grenelle de l'environnement.

Par ailleurs, les problématiques d'accessibilité et de mobilité des personnes – en particulier les salariés – sont de plus en plus pénalisantes pour les intéressés et pour les employeurs. Avec le PDIE, ces derniers disposent d'un outil de management de la mobilité ayant pour objectif de faciliter et d'optimiser les déplacements en mettant en œuvre des alternatives à la voiture individuelle. Outre un impact sur l'accessibilité, le PDIE favorise les modes de déplacements plus respectueux de l'environnement et participe à une meilleure attractivité des entreprises implantées... (Rendez-vous en pages 4 et 5) ■■■

SOMMAIRE

De tout un peu	2
Actualités	4
Adeto Mobilité	
Prise directe	5
Partenariat	6
Var Ecobiz	
Quoi de neuf chez TPM	6
Des métiers et des hommes	7
Minotopia	
Sofresud	
La bourse de l'immobilier	8

pris dans la nasse des arcanes administratives et des reports de décision. Prenons un exemple : cela fait des années que nous nous battons pour la requalification de l'avenue Robert Brun, particulièrement fréquentée et dégradée, c'est le moins que l'on puisse dire. Un programme en 4 phases a été acté mais aucun budget voté. Le sera-t-il un jour ? Combien de temps faudra-t-il encore attendre pour avoir une voirie digne de ce nom et des abords sécurisés tant pour les piétons que les deux-roues, voitures ou camions ? Les chiens aboient, la caravane passe...

Dans six mois auront lieu les élections municipales ; nous sommes déterminés à peser encore et toujours sur les acteurs publics pour que les aménagements utiles au développement économique soient réalisés. Nous voulons continuer à poser des jalons pour préparer l'avenir et combattre l'immobilisme au profit de la croissance et de l'emploi. Nous ne voulons pas seulement être écoutés. Nous voulons être entendus.

Adeto Mobilité, le Plan de déplacements interentreprises (PDIE) actuellement en cours d'élaboration sur Toulon-Ouest et piloté par l'Adeto, va amener des réponses à certains points relatifs aux déplacements. J'invite toutes les entreprises adhérentes ou pas à l'Adeto à s'y intéresser de près. Les avantages d'une telle démarche du point de vue de l'économie, de l'environnement, de la sécurité ne sont plus à démontrer. Des parcs d'activités des départements limitrophes ont développé avec succès leur propre PDIE. Nous allons, nous aussi, nous mobiliser pour y arriver. Encore et toujours, l'Adeto fait le pari de l'avenir. L'opération « L'Adeto donne des ailes » s'inscrit chaque année dans cette perspective. Le jury du concours qui s'est réuni le 10 octobre dernier a fait monter sur la 1^{re} marche du podium les jeunes du lycée Beaussier. Bravo à eux et merci à ceux de Langevin et de La Coudoulière pour leur participation !

Gabriel De Pasquale
Président de l'Adeto

De tout un peu...

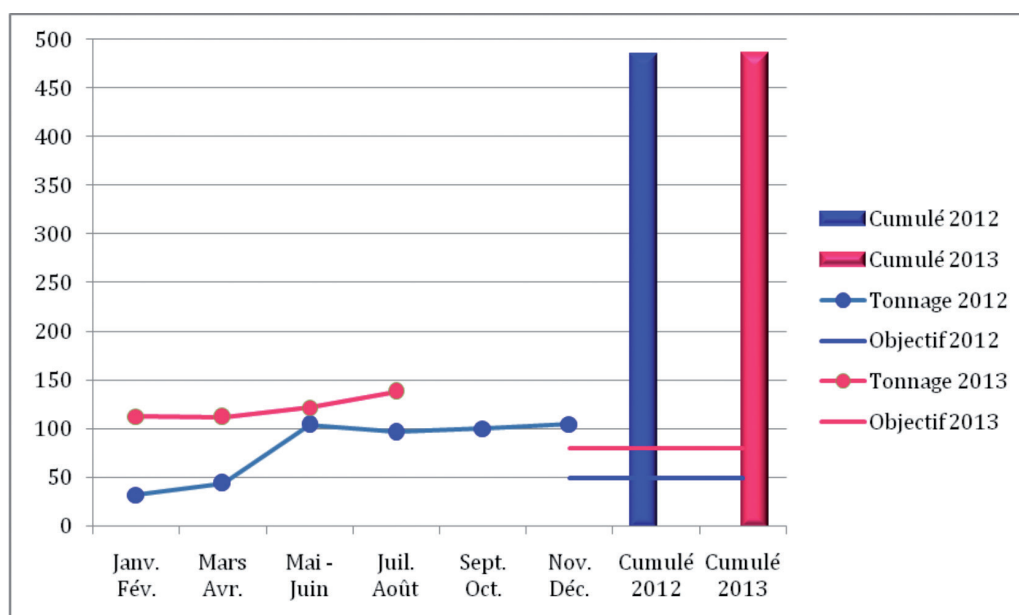
■ Mutualisation des charges : des chiffres qui parlent d'eux-mêmes !

La mutualisation des charges proposée par l'Adeto à ses adhérents entre dans le cadre d'une vraie stratégie de réduction des coûts pour les PME. Depuis le lancement des partenariats noués par l'Adeto, 83 entreprises ont opté pour la mutualisation en matière de collecte des déchets, 25 pour celle relative à la protection incendie et 12 jouent le jeu de la mutualisation en matière de contrôle périodique obligatoire. Il n'est jamais trop tard pour faire comme elles.

La réunion du 3 octobre dédiée à la mutualisation des déchets a permis de mettre en avant un bilan positif pour les 3 communes. En effet, alors qu'en 2012 près de 484 tonnes avaient été collectées auprès de 78 entreprises, le tonnage à fin août 2013 est déjà proche des 485 tonnes pour 83 entreprises. Les objectifs tant en termes de volume que d'adhérents à la démarche sont largement dépassés.

Nombre d'entreprises engagées dans l'action Mutualisation des déchets	2012	Septembre 2013
Ville de la Seyne	24	26
Ville d'Ollioules	29	31
Ville de Six Fours	25	26
Total	78	83
Objectif	30	50

Evolution des tonnages collectés pour les trois communes entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 août 2013



■ Indus'trions 2013 : plus de 2 tonnes de déchets collectées

Pour cette édition 2013 menée en partenariat avec Veolia Propreté, l'Adeto a mis en place sur son parking un Point d'Apport Volontaire (PAV). Trois gisements de déchets étaient concernés par la collecte du 18 octobre : les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les archives et les palettes. Dix entreprises ont joué le jeu. Plus de 2 tonnes de déchets ont été collectées se répartissant comme suit : 560 kg pour le bois, 860 kg pour les D.E.E.E et 600 kg pour le papier/carton.



adeto
NEWS

Espace Entreprises
419, avenue de l'Europe - BP 70085
83181 SIX-FOURS
Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39
email : adeto@wanadoo.fr

Directeur de la Publication :
Gabriel De Pasquale

Rédaction :
Sylvie Vernier

Conception Edition : **SIRA - 04 94 74 00 09**

Impression : **2300 exemplaires**

■ Concours « L'Adeto donne des ailes » : décollage réussi pour Beaussier

Cette année, dans le cadre de l'opération « L'Adeto donne des Ailes », l'Adeto a proposé à des jeunes lycéens de se jeter à l'eau pour découvrir les métiers et la pratique des sports et loisirs nautiques. Lancée en mai lors du Printemps des entreprises, cette opération visait à faire découvrir le monde de l'entreprise aux jeunes et à susciter des vocations. Le projet s'est articulé autour de 3 axes : approche des métiers en lien avec la mer et les sports et loisirs nautiques avec des chefs d'entreprise, sondage sur la réalité des pratiques des jeunes dans ce domaine et organisation



d'un concours. Trois lycées de l'Ouest Var ont répondu présents : La Coudoulière à Six-Fours, le Lycée Beaussier et le Lycée Langevin à La Seyne-sur-Mer. Chaque classe engagée s'est mobilisée pour produire un document dématérialisé dont le contenu devait être élaboré à partir de 5 visites d'entreprises ou associations du secteur nautique et interviews. Une restitution orale a eu lieu face aux membres du jury le 10 octobre salle Daudet à Six-Fours.

Composé de Mireille Peirano (Conseil Régional), Valérie Raimondino (Conseil Régional), Laurent Breissand (Veolia Propreté), Dominique Antonini, Jean-Louis Antonini et Christophe Chouvin (membres du conseil d'administration de l'ADETO), le jury a plébiscité le travail des jeunes du lycée Beaussier. Langevin et La Coudoulière se sont respectivement classés second et troisième. Le jury a décerné un prix spécial à l'élève du lycée Langevin qui a porté seule le projet.

Bravo encore à tous les participants et à ceux qui les ont encadrés.

■ Rencontre du 30 septembre : questions de terrain

La rencontre trimestrielle organisée le 30 septembre par l'Adeto a rassemblé des chefs d'entreprise de Toulon-Ouest autour de Christiane Hummel, Sénateur-Maire et 1^{re} vice-présidente de TPM en charge du développement économique, Jean-Sébastien Vialatte, Député-Maire de Six-Fours et Marc Vuillemot, Maire de la Seyne-sur-Mer. En effet, le maire de La Seyne a souhaité participer lui aussi à ces réunions d'échanges qui avaient été initiées avec la ville de Six-Fours. Bien entendu, pour les réunions à venir, l'Adeto proposera à Robert Beneventi, Maire d'Ollioules, de se joindre à ses collègues. La présence des premiers magistrats des trois communes d'implantation de la zone d'activités à nos réunions est bien sûr un plus pour les chefs d'entreprise qui ont des choses à dire et attendent des solutions concrètes aux problèmes qu'ils rencontrent sur le terrain. Les points soulevés lors de la précédente réunion ont été passés en revue ainsi que leur état d'avancement. De nouveaux points ont été abordés, notamment : poteau ErDF zone de la Capellane, dépotages sauvages de camions d'assainissement dans le réseau public, requalification de l'avenue Robert Brun. A ce sujet et au grand dam du



président Gabriel De Pasquale qui milite pour un lifting complet de cette artère depuis des années, rien n'est prévu pour le moment. Si un programme en 4 phases a bien été acté, aucune inscription budgétaire n'est dans les tuyaux. Par contre, les travaux de prolongement en direction de l'Est, la requalification du pont et la construction d'un rond-point au niveau du carrefour de la gare de La Seyne vont suivre. Christiane Hummel a rappelé qu'à compter de janvier 2014, Toulon Provence Méditerranée sera en règle quant à ses obligations en matière d'accueil des gens du voyage ; il sera donc plus facile d'agir sur le plan juridique en cas d'occupation illégale de terrains publics ou privés (sous réserve que le propriétaire du terrain porte plainte).



■ Nouveaux horaires à La Poste : prenez le pli !

Les demandes répétées de l'Adeto auprès de la Poste ont enfin été couronnées de succès. Nous avons en effet sollicité une amplitude horaire mieux adaptée aux besoins des entreprises. C'est chose faite : le bureau des Playes affiche depuis le 30 septembre de nouveaux horaires à savoir : **8h - 17h30 du lundi au vendredi et de 8h à 12h le samedi matin.** Qu'on se le dise !

RECTIFICATIF

■ Avec Le Poséidon et Gaudefroy, la boucle est bouclée !

Le tour de tables que nous avons effectué dans le numéro 51 et qui s'attachait à valoriser l'offre en restauration commerciale disponible sur la zone de Toulon-Ouest était incomplet.

Gaudefroy Traiteur à Ollioules et **Le Poséidon** à La Seyne, deux établissements géographiquement situés hors zone – ceci explique cela – mais néanmoins adhérents fidèles de l'Adeto, ont été oubliés.

Oubli bien évidemment involontaire de notre part que nous réparons ici :

- GAUDEFROY RÉCEPTION

1945 route de Marseille, RN 8
83190 Ollioules - 04 94 63 16 16
www.gaudefroy-receptions.com

**Plateau
repas
à partir
de 14 €**



- LE POSÉIDON

255 avenue Charles De Gaulle
83500 La Seyne-sur-Mer
04 94 11 02 80
www.le-poseidon.com



**Formule
à partir de
13,80 €
Plat du jour
à partir de
8,80 €**

25 novembre : A table !

Faire connaissance ou mieux se connaître, échanger des informations, tisser des liens professionnels : les déjeuners de l'Adeto Business Club sont des moments privilégiés qui permettent d'allier business et convivialité. Rendez-vous le 25 novembre. Pensez à vous inscrire sur le site internet de l'Adeto.



ADETO MOBILITÉ : l'outil de management de la mobilité sur Toulon-Ouest

La desserte du pôle d'activités de Toulon-Ouest est un enjeu majeur en matière de développement économique et de développement durable. Le PDIE qui vient d'être lancé est une démarche collective de longue haleine. Un beau challenge à relever !



Mobilité : des exemples et résultats concrets

(Sources Cabinet MHC Conseil)

La bonne vitalité de Mobilités (Zones d'activités des Paluds, Aubagne, Gémenos)

Le PDIE Mobilités a été impulsé et animé dès 2008 par la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, ainsi que 8 entreprises « historiques » partenaires ; il est désormais animé par l'association Mobilités, créée fin 2011 par les trois zones d'activités. Depuis 3 ans, les réalisations témoignent de la bonne vitalité du PDIE. En voici quelques exemples :

En matière d'amélioration de l'offre de transport en commun : prolongement de la ligne n°1 jusqu'à la plaine de Jouques, amélioration de la desserte entre les zones et le centre-ville de Marseille (augmentation de l'amplitude de service des navettes Cartreize Marseille-Aubagne L69 et L102, et correspondances avec les lignes 1 et 11 des bus de l'Agglomération à l'arrêt Agora)...

En matière d'aménagements en faveur des modes actifs (vélo, marche à pied) : amélioration du confort d'attente aux arrêts de bus (abribus et quais de bus), réalisation d'un diagnostic des « points à risque » concernant les déplacements sur la zone d'activités, itinéraire cyclable et piéton sécurisé en projet...

Création d'un site de covoiturage et d'informations multimodales sur les transports :
www.tousecomobiles.org

Dans le cadre de ses missions d'animation, d'amélioration du cadre de vie et de la sécurisation du 1^{er} pôle économique du Var et dans la perspective de l'ouverture du Technopôle de la mer, l'Adeto a validé l'intérêt d'un plan de déplacements interentreprises lors de son assemblée générale du 29 avril. La mise en place d'un plan de mobilité a toujours des impacts positifs en matière environnementale, économique et sociale. La diminution sensible des gaz à effet de serre, des particules fines et autres polluants répond aux exigences des plans de protection de l'atmosphère (PPA) avec des répercussions intéressantes en matière de santé publique et de qualité de vie. Mais les retombées sont également très positives en termes d'économies et de sécurité.

Pour l'entreprise, un plan de mobilité présente des avantages évidents : moins d'absences, de retards, de stress, des coûts de stationnement et de déplacements professionnels en baisse, sans parler des retombées en termes d'image. Le PDIE permet aussi aux entreprises de partager des services qu'elles ne pourraient pas prendre en charge seules.

De son côté, le salarié va s'y retrouver sur les plans financier et santé/sécurité. La mise en place d'Adeto Mobilité dans le tissu économique ouest-varois prend donc tout son sens. Elle devient même indispensable si l'on considère que les problèmes inhérents à la congestion des différents axes de la zone d'activités sont un frein au développement économique des entreprises implantées.



Un plan en 3 étapes

- > **Etape 1 :** Prédiagnostic, présenté le 29 avril 2013 en Conseil d'administration de l'Adeto
→ **Décision de faire.**
- > **Etape 2 :** Définition des attentes des salariés et volonté d'implication
Elaboration du plan d'actions
Recommandations sur le choix des actions prioritaires
→ **1^{er} comité technique le 17 octobre**
→ **1^{er} comité de pilotage le 24 octobre**
- > **Etape 3 :** Mise en œuvre des actions avec les partenaires locaux et les entreprises

90 % des entreprises interrogées dans le cadre du prédiagnostic réalisé par la CCI du Var ont reconnu connaître des difficultés de circulation et 100 % étaient favorables à la mise en place de mesures collectives pour améliorer les déplacements.

Une démarche d'amélioration continue

D'autant que, d'ici à 2015, avec l'ouverture du Technopôle de la mer, le pôle d'activités de Toulon-Ouest comptera quelque 20 000 salariés contre 14 000 aujourd'hui. Ne rien faire, c'est donc s'exposer à une aggravation de la situation actuelle. 11 % des accidents de travail constatés sur les communes de Six Fours/La Seyne/Ollioules sont des accidents de trajets (source Carsat) ... L'Adeto, dont le rôle est de créer du lien économique et social entre les différentes parties prenantes du pôle d'activité, porte la démarche de déploiement du PDIE. Elle va en assurer l'animation en s'appuyant sur des entreprises mobilisées et motivées par une action collective qui va s'inscrire dans la durée. Elle est accompagnée par le cabinet MHC Conseil, bureau d'études spécialisé dans le management de la mobilité. Cette société affiche de solides références : Sophia Antipolis, Aix-en-Provence, Aubagne, Gémenos et Les Paluds...

A ce jour, une vingtaine d'entreprises ont souhaité s'associer au PDIE. Il est évidemment toujours possible de les rejoindre et de s'informer de l'évolution du projet sur www.adeto.fr

Les partenaires financiers

Région PACA, ADEME, CARSAT sud-est.

Soutien technique : Toulon Provence Méditerranée, Conseil général du Var, villes de La Seyne, Ollioules, Six-Fours et CCI du Var.

Contact Adeto Mobilité :

Laure Rossoglio
04 94 63 16 08

Mobipôle Aix-en-Provence : une démarche exemplaire

Composé de 6 quartiers, le Pôle d'activités d'Aix en Provence compte 1 450 entreprises et génère pas moins de 26 000 emplois répartis sur 800 hectares. Treize entreprises se sont associées pour initier un PDIE, sous l'égide de l'Association des Entreprises. Au lancement du PDIE, 80 % des salariés venaient travailler seuls en voiture. Pendant 2 ans une équipe de plus de 30 référents s'est réunie régulièrement pour faire avancer le projet. Au final, 52 mesures ont été travaillées en 8 thèmes dont

une grande partie à la charge des entreprises elles-mêmes qui ont majoritairement joué le jeu. Quatre ans plus tard, le bilan est assez positif : l'objectif de réduire l'usage de la voiture en solo à 71 % est atteint et même largement puisque de 80 % de part modale on est passé à 67 % ! Le covoiturage est entré dans les mœurs avec un doublement de sa pratique (6 %). Quant aux transports en commun, un salarié sur 10 y a recours régulièrement ; ils étaient moins de 6 % en 2009.

François Géronimi, Président de la commission PDIE d'Athélia Entreprendre, nous présente les actions emblématiques mises en œuvre dans le cadre du PDIE.

« Initié en 2008, le PDIE de la zone Athélia à La Ciotat a débouché sur l'embauche en 2010 d'un économe de flux pour mener à bien le projet lancé par Athélia Entreprendre. En amont, un prédiagnostic avait été réalisé suite à l'enquête menée auprès des salariés des 10 plus grosses entreprises de la zone. En avril 2012, la plateforme de covoiturages www.covoiturage-via-athelia.fr a été inaugurée. Elle compte aujourd'hui 550 inscrits.

La seconde phase (2012-2013) comportait elle aussi un enjeu important : un travail d'analyse des risques mobilité à l'intérieur de la zone d'activités a été réalisé. Une enquête menée auprès des salariés avait en effet démontré que l'insécurité au niveau de la circulation piétonne (absence de trottoir, d'éclairage, de zones sécurisées...) était le principal frein à l'utilisation des transports en commun. La CARSAT a apporté son concours en mettant à notre disposition un expert. Les points à risques ont été identifiés. Un état des lieux et des préconisations ont été transmis aux collectivités en charge des voiries.

Au bout de 5 années, nous avons encore du chemin à parcourir mais le PDIE est un challenge passionnant qui nous fait avancer chaque jour un peu plus tous ensemble ».



PRISE DIRECTE...

Christian Renoux, Directeur délégué de l'Ibis et du Novotel La Seyne, partenaire du PDIE de Toulon-Ouest

ADETO NEWS : L'Hôtel Ibis dont vous êtes le directeur délégué est partenaire d'Adeto Mobilité, le plan de déplacements interentreprises animé par l'Adeto. Pourquoi ?

Christian Renoux : Quand j'ai eu vent de la mise en place du projet, j'ai estimé qu'il fallait y aller parce que la situation actuelle n'est plus tenable tant sur le plan du développement de nos entreprises que du développement durable.

J'espère aussi que cette démarche mutualisée animée par l'Adeto va nous permettre d'être entendus par les pouvoirs publics pour les actions qui seront inscrites dans le PDIE. Le secteur de la Capellane où nos hôtels sont implantés depuis de longues années (30 ans pour Novotel et 20 ans pour l'Ibis) est délaissé par les acteurs publics. Nous nous trouvons dans une zone urbanisée, certes, mais enclavée où rien n'est fait pour les piétons et où un arrêt de bus me semble le minimum indispensable.

ADETO NEWS : Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ?

Christian Renoux : J'en identifie trois.

Problème de desserte en transports en commun d'abord. La ligne 12, (La Seyne/Blache) passe à proximité (avenue Mermoz) mais une seconde ligne permettant de joindre plus directement le centre ville de Toulon serait utile tant pour nos salariés que nos clients. De plus, le dimanche, avec les horaires restreints, le personnel ne peut arriver sur site à temps.

Problème de sécurité ensuite : aucun trottoir n'existe pour rejoindre nos établissements. Les clients et salariés des commerces situés au bout du chemin de la Capellane sont logés à la même enseigne. Il y a de réels problèmes de sécurité pour les piétons et a fortiori les personnes handicapées. Le poteau électrique



qui « balise » la voie menant à nos entreprises aurait du depuis longtemps être déplacé, voire les lignes enterrées.

Problème d'engorgement du trafic, enfin, qui pénalise tout le monde : salariés, clients et fournisseurs, avec pour conséquence des retards, une organisation qui doit être pensée en fonction des bouchons, des clients mécontents...

ADETO NEWS : Mobilité et développement économique même combat ?

Christian Renoux : Le développement de la zone de Toulon-Ouest dont il faut par ailleurs se féliciter a engendré des problématiques qui n'ont pas été gérées en amont. Elles sont aujourd'hui un frein pour le développement économique de nos entreprises. L'arrivée du Technopôle de la Mer est une très bonne chose et nous en espérons des retombées pour notre activité. Néanmoins, nous craignons une congestion encore accrue aux heures de pointe. C'est pourquoi nous avons décidé de nous impliquer dans le PDIE Adeto Mobilité et espérons que beaucoup d'entreprises nous rejoindront. Il est indispensable de trouver des solutions adaptées aux réalités d'aujourd'hui et de penser à demain.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chefs d'entreprises : comment protéger votre patrimoine avant qu'il ne soit trop tard ?

On peut penser que la création d'une société est une protection efficace de son patrimoine, puisque la responsabilité financière des associés est limitée au montant de leur apport. Mais cette barrière ne suffit pas : en cas d'emprunt, les cautions exigées par les banquiers dépassent souvent cet apport. Et lors d'une liquidation judiciaire, une faute de gestion peut vous faire condamner à payer personnellement les dettes. Mieux vaut donc prévoir des protections complémentaires.

Optez pour la séparation de biens : La solution classique consiste à changer de régime pour adopter celui de la séparation de biens, afin de mettre hors de portée le patrimoine familial. Attention toutefois aux conséquences en cas de divorce ! Vous pouvez aussi choisir « la participation aux acquêts », un régime intermédiaire entre séparation et communauté (il fonctionne pendant le mariage comme la séparation de biens, mais au divorce ou au décès, l'enrichissement survenu pendant l'union est égalisé entre les deux époux).

Démembrez la propriété : D'autres solutions permettent de mettre à l'abri une partie des actifs. On peut, par exemple, effectuer une donation de nue-propriété aux enfants : il serait difficile pour des créanciers de se saisir de l'usufruit. On peut aussi souscrire un contrat d'assurance-vie. Les sommes déposées sur un contrat restent insaisissables puisque d'un point de vue juridique, elles n'appartiennent plus au souscripteur.

Faites une déclaration d'insaisissabilité : Depuis 2003, vous pouvez, si vous exercez à titre individuel, signer chez le notaire une « déclaration d'insaisissabilité » pour protéger des biens immobiliers. Dès lors, les biens protégés ne peuvent plus être saisis en paiement d'une dette née après la publication de cette déclaration au bureau des hypothèques.

Surtout : Anticipez ! Pour toutes ces opérations - déclaration d'insaisissabilité de la résidence principale pour l'entrepreneur individuel, changement de régime matrimonial, souscription ou versements importants sur un contrat d'assurance-vie -, n'attendez jamais que l'entreprise connaisse des difficultés. Elles seraient annulées pour fraude au droit des créanciers !

Sté d'Avocats Ingèlèse, Marin & Associés
523 Av. de Rome
83500 La Seyne-sur-Mer
04 94 18 98 98
www.inglèse-marin.fr

Var Ecobiz : activateur de réseaux professionnels

La 3^e édition du Forum Var Ecobiz organisé par la CCI du Var se déroulera le 5 décembre prochain au Palais des Congrès Neptune de Toulon. Une occasion unique de rencontrer un maximum de dirigeants en un minimum de temps.

Le Forum Var Ecobiz est un lieu où les professionnels varois viennent pour apprendre et s'informer mais aussi pour échanger des cartes de visite, développer leur réseau et nouer des partenariats d'affaires. En 2012, la seconde édition avait rassemblé plus de 850 participants. Au programme 2013 : 12 ateliers thématiques, 2 speed business meetings, des rendez-vous avec les

experts de l'international, 1 espace clubs et réseaux professionnels, 1 espace Café des communautés pour se rencontrer et discuter en toute convivialité. Point d'orgue de la journée : la conférence exceptionnelle de Philippe Bloch, « Passion du service et esprit d'entreprise, clés de la croissance ! ». La rencontre est réservée aux cadres et dirigeants de PME adhérents ou non à Var

Ecobiz. L'inscription est gratuite et obligatoire.

En 3 ans, Var Ecobiz a séduit 2 600 adhérents varois qui ont rejoint les communautés ou réseaux de leur choix parmi les 12 proposés.

Le Programme et inscription:
www.var-ecobiz.fr
Contact : ecobiz@var.cci.fr
04 94 22 80 40

Var
ecobiz
www.var-ecobiz.fr

QUOI DE NEUF CHEZ

TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

■ Facilitez-vous la route avec le parc relais Portes d'Ollioules



Afin de désengorger le trafic en centre-ville de Toulon et favoriser les transports en commun, la communauté d'agglomération TPM opte, comme de nombreuses autres grandes villes en France, pour l'aménagement de parcs relais en entrée d'agglomération. Ainsi, le parc relais Portes d'Ollioules et de Toulon, situé à proximité de la base terrestre du Technopôle de la Mer, a été inauguré le 2 août dernier et propose 293 places dont 6 pour Personnes à Mobilité Réduite sur 28 000 m². Son emplacement stratégique à côté de l'A50 et de la RN8 facilitera la route aux automobilistes venant de l'ouest. Réservé aux usagers des transports, ce parking est un pôle de correspondance avec les lignes 8809 du réseau Varlib et 1, 12 et 122 du réseau Mistral avec une fréquence inférieure à 10 minutes.



■ Toulon Voiles de Légende en quelques chiffres



Succès renouvelé pour la TallShips' Regatta, qui s'est déroulée cette année du 27 au 30 septembre. Près d'un million de visiteurs ont arpenté les 3 km de quais pour visiter les 39 bateaux dont 11 classe A mesurant plus de 40 mètres. 16 nationalités étaient représentées et 2 000 membres d'équipages ont défilé lors de la parade. 488 bénévoles ont contribué à l'organisation de la manifestation. Le village, avec ses 5 000 m² et ses 80 exposants, a doublé sa superficie par rapport à 2007. 70 spectacles ont animé le cœur de ville avec le programme « Les artistes à bord #2 ».

450 000 personnes ont utilisé le réseau des transports en commun pour se rendre à la fête. 165 408 visiteurs ont consulté le site toulonvoilesdelegende.fr durant la manifestation. 38 entreprises étaient partenaires (dont un mécène, DCNS). On compte aussi 4 partenaires médias et 4 partenaires « services » (La Poste, le réseau Mistral, la SNSM, le salon nautique de Paris).

■ Levez l'ancre !



À l'occasion de la 10^e édition du festival l'Œil en Seyne, la Villa Tamaris accueille Philip Plisson, un célèbre photographe et Peintre de Marine qui a fait de la mer son terrain de jeux. Ce « pêcheur d'images » parcourt les océans pour photographier la mer dans tous ses états. À travers son objectif, ce navigateur nous dévoile la pureté, la fragilité et le dynamisme de la mer, mais aussi les nombreux peuples qui en vivent. L'exposition a ouvert ses portes lors de l'étape toulonnaise de la course des grands voiliers, en présence des écrivains de Marine dans le cadre de la 10^e édition des Rencontres avec la mer. « Voyageur des mers », une exposition à découvrir jusqu'au 10 novembre.

www.villatamaris.fr

Minotopia joue la carte de la créativité

Faire preuve de créativité, trouver des nouvelles idées : les concepteurs de Minotopia, parc à thème ouvert en 2011 l'ont bien compris. Pour faire face à la concurrence et attirer la clientèle, il faut sans cesse innover.



Minotopia est un royaume pour les enfants né dans l'imaginaire de Patrick et Christelle Mocerrea. « Nous avons voulu créer un parc couvert sur le thème du fantastique pour que les enfants puissent s'amuser et rêver ». Lors de la création de l'entreprise, le couple a pu capitaliser sur l'expérience acquise auparavant : Patrick dans le marketing pour le groupe Accor et l'animation de villages vacances et Christelle comme professionnelle de la petite enfance. « Nous avons ciblé le Var Ouest car les chiffres de l'Insee montraient que le marché pouvait y être porteur » (220 000 habitants dans un rayon de 12 km dont 50 % ont moins de 45 ans). Minotopia (doux mélange des mots minot et utopie) s'adresse aux familles avec enfants de 0 à 12 ans. La partie principale comporte deux structures de jeu, l'une pour les 0-3 ans et l'autre pour les 4-12 ans. Pour les anniversaires, Minotopia peut accueillir jusqu'à 8 groupes dans des espaces privés. « Partout,

nous avons fait référence à l'univers du fantastique avec un fil conducteur pédagogique ».

Minotopia s'est installé en avril 2011 dans un bâtiment de 1000 m² dans la zone des Plages. Il a ensuite fallu procéder aux aménagements représentant un investissement de 300 000 €. Le parc a été ouvert au public le 16 juillet 2011.

Lancement d'une nouvelle attraction en 2013

Après un peu plus de deux ans d'exploitation, Patrick Mocerrea fait le point : « quand nous avons lancé notre projet, il n'y avait pas de parc de jeux couvert climatisé dans le Var. Dans l'année qui a suivi, deux autres parcs se sont ouverts. Un cinquième est en passe de le faire. Les 4 sont situés sur le territoire hyérois. Cette concurrence nous oblige à toujours nous renouveler, à être créatifs. De toutes les manières, nous considérons qu'une entreprise est un organisme vivant qu'il faut sans cesse aider à grandir, sans oublier de se remettre

en question. Nous avons donc très rapidement travaillé sur l'optimisation des mètres carrés pour lancer une nouvelle attraction ».

En effet, l'espace dédié aux anniversaires a été ramené dans la zone principale et sur les 200 m² libérés, un jeu unique en France a été créé en février 2013. Il s'agit d'un jeu laser réservé aux enfants de 6 à 12 ans et à leurs parents. Astro Laser est constitué de labyrinthes avec effets spéciaux, les participants disposent de pistolets laser de dernière génération. Le but n'est pas de tuer mais de désactiver les adversaires et de repartir avec sa carte d'évaluation pour, le jour venu, être sélectionné pour sauver le monde. « Cette nouvelle attraction représente aujourd'hui entre 6 et 6,5 % du CA. Il a fallu réinvestir 70 000 € – en faisant beaucoup de choses par nous-mêmes – et notre banquier nous a suivis ».

Dès la première année, Minotopia a accueilli 40 000 visiteurs, « plus que le prévisionnel, et nous avons

progressé de 3 % au cours de la seconde année. Malgré les charges qui augmentent – les taxes, le loyer, la CFE qui va doubler, la réforme des rythmes scolaires qui va impacter le chiffre d'affaires de -15 % – nous n'allons pas augmenter les prix d'entrée. Par contre, nous allons continuer à chercher de nouvelles idées pour nous développer... ». Minotopia emploie 6 personnes (en équivalent temps plein).



Minotopia
683 Bd de Léry
ZAC Les Plages
83140 Six-Fours-les Plages
09 81 363 303
www.minotopia.com

Sofresud : la protection maritime en action

PME historiquement tournée vers le secteur de la Défense maritime, Sofresud a su conquérir de nouveaux marchés en consacrant un quart de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement et en se tournant vers l'International.

C'est en 1993 que Bernard Alhadeff reprend Sofresud. Créée 4 ans plus tôt, l'entreprise est spécialisée dans les projets de défense navale. Elle intervient alors en prestations de service pour la DCN et la Direction générale de l'armement (DGA). Depuis, l'équipe de 18 personnes composée d'ingénieurs et docteurs en électronique, informatique et systémiers conçoit et développe des projets techniques complexes qui intéressent à la fois le secteur de la Défense et celui de la sûreté maritime civile.

« Nous avons conçu pour les navires militaires un système de désignation d'objectif d'urgence ; le QPD (Quick Pointing Device) est un équipement d'ultime recours pour assurer la défense à vue en cas de menace aérienne ou de surface. Le QPD a été retenu par la France, l'Italie, la Grande Bretagne, l'Arabie saoudite, la Corée et, depuis cette année, la Malaisie ». Une centaine de navires

dans le monde en sont équipés à ce jour. « Nous sommes l'une des rares PME à être répertoriée par la DGA comme sous-traitant de niveau 1 ».

SOFRESUD



Sofresud
777 avenue de Bruxelles
83500 La Seyne-sur-Mer
04 94 11 57 00
www.sofresud.com

Autre secteur ayant besoin de se protéger des intrusions malveillantes, l'offshore. « Nous avons développé le système d'alerte Sargos pour équiper les plateformes pétrolières et venons de conclure un accord avec Total pour ses plateformes au large du Nigeria. Nos équipements seront sur site en 2014 ».

Enfin, Sofresud travaille en partenariat avec Sagem sur le projet Autoprotection afin de mettre en place des solutions de protection des navires marchands contre les actes de piraterie en zones sensibles.

Maintenir le cap à l'international

Sofresud consacre 25 % de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement. Un chiffre d'affaires (2,2 M€ HT) qui se répartit aujourd'hui à part égale entre contrats militaires et contrats civils. L'export représente 70 % du CA et sa part devrait encore progresser. « Dans un contexte de budget de la Défense resserré, nous

devons miser encore davantage sur l'international et notamment l'Asie où les marchés sont porteurs ». Il n'en reste pas moins que chaque contrat décroché nécessite des mois voire des années de contacts et tractations avant d'aboutir.

Si la production des composants est partiellement sous-traitée, l'assemblage des systèmes a lieu sur place à La Seyne-sur-Mer. Toutes les opérations sont soumises à des procédures de management et à un contrôle qualité très rigoureux. Bernard Alhadeff est par ailleurs fortement impliqué au sein du cluster EDEN Paca dont il assure la présidence : « l'association EDEN regroupe des PME du secteur de la Défense aux activités complémentaires dont l'objectif est de chasser en meute pour avoir plus de poids face aux grands donneurs d'ordre et d'être plus visibles à l'export ». Sofresud est également membre du Pôle Mer Méditerranée.

VENTES

- **675 m²**, bâtiment commercial sur terrain de 1500 m², comprenant un local commercial de 340 m², un local de 132 m² + auvent de 150 m² et un appartement de 100 m² avec possibilité de bureaux tout confort, ZAC des Playes à Six-Fours, **1 030 000 €**, Tel 06 26 38 79 88
- **1500 m²**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 340 m² en RDC et autant en étage, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, **120 000 € HT**, Tel 06 92 04 53 53
- **2196 m²**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 550 m² en RDC et autant en étage, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, **140 000 € HT**, Tel 06 92 04 53 53
- **2514 m²**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 504 m² en RDC et autant en étage, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, **155 000 € HT**, Tel 06 92 04 53 53
- **10 000 m²**, très beau terrain plat, proche de l'avenue de Berlin, cos 0,50, PC validé pour 1000 m² agrandissable si besoin, cofret ERDF existant, autre viabilité à créer, Parc de Signes, **290 000 € HT**, Tel 06 92 04 53 53
- **400 m²**, Entrepôt neuf sur 10m de hauteur capacité de stockage de 1200 m² sur 3 niveaux, sanitaires, sur terrain de 3000 m², grand parking, accès PL, très belle visibilité, PC déjà validé sur 800 m² au sol, Avenue de Berlin, Parc de Signes, **485 000 € HT**, Tel 06 92 04 53 53
- **340 m²**, Entrepôt neuf sur terrain de 1500 m², parking, accès PL, hauteur 7 m, très belle visibilité, Avenue de Berlin, Parc de Signes, **435 000 € HT**, Tel 06 92 04 53 53
- **90 m², RDC 51 m²**, Murs commerciaux neufs, exonération d'impôts et de charges sociales, sanitaires, bureau en **étage**, avenue de Lisbonne, 83500 LA SEYNE, **280 000,00 € HT + garage sous sol 25 000 HT**, Coralia immobilier 06 59 34 63 31 - 06 16 12 55 88
- **73- 78 - 81 - 86 - 116 - 209 - 320 - 640 m²**, Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, Parkings privatifs, Environnement de qualité, Disponibilité Immédiate, L'ARBORETUM I & II, 83140 Six-Fours, **2 200,00 € HT/m²**, DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **210 m²**, Entrepôt récent comprenant 142 m² d'entrepôts et 68 m² de mezzanine, inscrit dans un ensemble de copropriété, Disponibilité Immédiate, 83140 Six-Fours, **2 250,00 € HT/m²**, DTZ Jean Thouard Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **780 m²**, Local d'activité composé de 548 m², et 116 m² de showroom et 116 m² de bureaux, bel emplacement sur l'axe principal, terrain privatif et clos, ZI camp Laurent à La Seyne sur mer **820 000,00 € HD**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68 Disponibilité à préciser.
- **1000 m², bâtiment en ZFU, RDC 500 m²** dont 400 m² d'atelier et 100 m² de bureaux + mezzanine 70 m², étage 400 m² de bureaux déjà loués (5 baux commerciaux), bureaux climatisés, atelier avec chauffage gaz, alarme, parking, surface terrain 1860 m², ZI Jean Monnet Nord, La Seyne sur mer, **1 280 000 €**, Mme Mira 04 94 10 87 80
- **90 m² + mezzanine de 40 m²** + wc et douche, excellent état, climatisation et ventilateurs, tous commerces, cession de droit au bail : **25 000 €**, location mensuelle 900€ charges comprises, ZAC des Playes, 83140 SIX FOURS Tel : 04 94 62 10 09
- **1000 m²** murs en ZFU comprenant au 1^{er} étage 400 m² de bureaux entièrement loués (5 baux commerciaux 60 000 €/an) Climatisé - En RDC 1 entrepôt de 400 m² (chauffage au gaz) et des bureaux sur 100 m² (Sanitaires H et F séparés + douches) libres à la location. Alarme - Accès véhicules porte 4/5m de haut. Parking 20 véhicules - Terrain 1 860 m² entièrement clos. Accès autoroute à proximité. LA SEYNE SUR MER LES MURS **1 355 000 FAI HT** - Agence I Entreprise 04 98 01 36 74

- **400m²** Bel entrepôt de 400 m² sur terrain de 3 000 m². 6 bureaux, 1 salle de réunion, 1 coin détente, sanitaires et douches. Climatisé, sécurisé. Hauteur de plafond. Porte accès véhicules 3 m. Local récent très bien isolé. Grand parking, accès poids lourds aisé. SIGNES LES MURS **535 000 € FAI HT** - Agence I Entreprise 04.98.01.36.74
- **111 m²** murs commerciaux Grand local commercial neuf de 111m² livré brut en angle de bâtiment avec vitrine, sur une avenue passante avec une bonne visibilité. LA SEYNE SUR MER - LES MURS **154 000 € FAI HT** Agence I Entreprise 04.98.01.36.74
- **62 m²** murs commerciaux neufs, beau local commercial neuf livré brut en pieds de bâtiment avec vitrine, sur une avenue passante avec une bonne visibilité. LA SEYNE SUR MER - LES MURS **88 199€ FAI HT** Agence I Entreprise 04.98.01.36.74
- **64,6 m²** Bureau, espace Coralia **193 800 € HT** + places extérieures **6 000 € HT**, place sous sol **16 000 € HT** Tel : 04 94 10 88 22 - 06 26 41 38 32

LOCATIONS

- **150 m²**, local, tout équipé, zone franche urbaine, Av. de Rome, Espace Santé 3, 83500 LA SEYNE, **3050 € TTC/mois + 350 € de charges**, Mme Gharby 04,94,62,10,02
- **12 m²**, bureau, tout équipé, zone franche urbaine, Av. de Rome, Espace Vie, 83500 LA SEYNE, **300 € TTC/mois (loyer 250 € et 50 € de charges)**, Mme Gharby 04,94,62,10,02
- **135 m² environ en R+1**, Bureaux (sans ascenseur), composés de 3 bureaux cloisonnés, un open-space et une salle de réunion, climatisation réversible, parkings privatifs et visiteurs, vidéosurveillance, portail électrique, espaces verts, restaurant et crèche sur place, **loyer 160€ /m²/an HT HC**, BUSINESS PARK Des Playes - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **300 m² environ en R+1**, Bureaux (sans ascenseur), composés d'un bureau fermé, 2 open-space, un local à archive, 1 kitchenette et un WC privatif, climatisation réversible, parkings privatifs et visiteurs, vidéosurveillance, portail électrique, espaces verts, restaurant et crèche sur place, **loyer 160€ /m²/an HT HC**, BUSINESS PARK Des Playes - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **3 080 m²**, Entrepôt dont un bureau vitré d'environ 40 m², **sanitaire** et 1 quai de déchargement, 6m de hauteur sous plafond. Possibilité de diviser les surfaces : un lot de 800 m² avec 1 quai et un lot de 2280 m², parkings privatifs, vidéosurveillance, portail électrique, restaurant et crèche sur place, **loyer 70€ /m²/an HT HC**, BUSINESS PARK Des Playes - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **7 m²**, Bureau équipé et meublé pour 1 poste de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, **302,00 € HT Charges comprises**, Mme de Bérail 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **10 m²**, Bureau équipé et meublé pour 1 poste de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, **420,00 € HT Charges comprises**, Mme de Bérail 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **12 m²**, Bureau équipé et meublé pour 1 de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, **430,00 € HT Charges comprises**, Mme de Bérail 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **23 m²**, Bureau équipé et meublé pour 1 de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, **600,00 € HT Charges comprises**, Mme de Bérail 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **50 m²**, Bureau équipé et meublé pour 1 de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, **700,00 € HT Charges comprises**, Mme de Bérail 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87

- **Domiciliation d'entreprises**, Centre d'Affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, **60,00 € HT / mois ou 150,00 € HT / Tri**, Mme de Bérail 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **264 m²**, Local commercial/activité, comprenant un atelier, réception, bureau, toilette et parking, Bd De Lery, 83140 SIX FOURS LES PLAGES, **3000 € HT/HC/mois**, AGENCE JOLY 04 94 10 28 66
- **110m²**, local commercial (bel emplacement), avenue Marcel Paul à La Seyne sur mer, comprenant un showroom, deux bureaux, toilette et parking, **2000 € HT/HC/mois**, AGENCE JOLY 04 94 10 28 66
- **73- 78 - 81 - 86 - 116 - 209 - 320 - 640 m²**, Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, Parkings privatifs, Environnement de qualité, Disponibilité Immédiate, L'ARBORETUM I & II, 83140 Six-Fours, **170,00 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **178 - 356 m²**, Bureaux cloisonnés, climatisés, ascenseur, parkings privatifs, Disponibilité : immédiate, TECHNOPOLE VAR MATIN, 83190 Ollioules, **160,00 à 170,00 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **70 à 200 m²**, Bureaux cloisonnés en rez-de-chaussée, proches autoroute, parking, PARC BUROTEL, 83140 Six-Fours, **144,00 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **400 m²**, Bureaux cloisonnés, grande visibilité, proches autoroute, parking, chemin de la Capellane, 83140 Six-Fours, **180,00 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **1500 m² divisibles**, bureaux neufs, climatisés, parkings, Disponibilité : 2013 av John Kennedy, 83500 La Seyne s/mer, **168 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **625 m²**, Local d'activité de 625 m² dont 500 m² d'entrepôts et 125 m² de bureaux et locaux sociaux. ZI Les Playes, 83140 Six-Fours, **53 125,00 € HT/an**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68 Disponibilité immédiate.
- **460 m²**, Local d'activité composé de 460 m² dont 348 m² d'entrepôts et 112 m² de mezzanine et 69 m² de bureaux sur un terrain clos et privatif de 1510 m². La Millonne 83140 SIX FOURS, **54 000,00 € HT/an**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **495 m²**, Entrepôt nu de 495 m² au sol inscrit dans un ensemble industriel et commercial, ZI Camp Laurent, La Seyne s/mer, **38 000,00 € HT/an**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **50 m²**, bureau en RDC, Plein sud, open space, 2 baies vitrées, sanitaires et coin cuisine, parking privé en enrobé sur terrain clôturé avec portail électrique, avenue de Copenhague, « **espace Tanganyika** » Parc de Signes, **à partir de 490 € HT** Tel 06 92 04 53 53
- **222 m²**, entrepôt neuf sur 7 m de hauteur, sur parcelle de 7500 m² avec portail. Sanitaires existants, bureau à créer, grand parking, accès PL, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, **1350 € HT**, disponible 1^{er} janvier 2014, Tel 06 92 04 53 53
- **150 m²**, 5 entrepôts neufs, livraison décembre 2013, « Pôle logistique regroupant 5 modules de 150 m² » **hauteur 10m spécial pour garde meubles, déménageurs ou stockage, sur parcelle de 5500 m²**, avenue de Berlin, Parc de Signes, **1250 € HT en RDC**, Tel 06 92 04 53 53
- **3500 m²**, terrain à louer, plat à clôturer avenue de Berlin, Parc de Signes, prix sur demande, Tel 06 92 04 53 53
- **190 m²**, entrepôt neuf avec bureau, sanitaires, porte sectionnelle 4m x 4m, parking, portail électrique, **10 € HT / mois, charges en sus**, rue d'Ollioules, La Millonne, 83140 Six Fours, Mr Reboux, 06 48 12 32 72

- **40 m²** exposition ouest, bureau N°204, dans bâtiment neuf en zone d'entreprises des Playes, parking, alarme et vidéosurveillance, portail automatique, climatisation, **600 € HT/mois**, pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie : 3 mois de loyer (reste en sus : participation taxe foncière + consommation électricité), La Seyne sur mer, Mme Mira 04 94 10 87 80
- **46 m²** exposition sud + est, bureau N°201, dans bâtiment neuf en zone d'entreprises des Playes, parking, alarme et vidéosurveillance, portail automatique, climatisation, **690 € HT/mois**, pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie : 3 mois de loyer (reste en sus : participation taxe foncière + consommation électricité), La Seyne sur mer, Mme Mira 04 94 10 87 80
- **71 m²** exposition est, bureau N°203, dans bâtiment neuf en zone d'entreprises des Playes, parking, alarme et vidéosurveillance, portail automatique, climatisation, **1060 € HT/mois**, pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie : 3 mois de loyer (reste en sus : participation taxe foncière + consommation électricité), La Seyne sur mer, Mme Mira 04 94 10 87 80
- **2402 m²**, terrain nu viabilisé, très facile d'accès, poids lourds compris, idéalement situé sur le chemin des Négadoux, 83140 Six-Fours **4000 € HT/mois**, Mr LAGARDE 04 94 87 98 78
- **1000 m²** en bordure d'avenue très passante, composé d'un hangar de 770 m², d'une surface de bureaux de 100 m² et d'un espace extérieur de 130 m². Porte d'accès de 4 m x 4 m - Hauteur de plafond comprise entre 8m et 10m, très clair - LA SEYNE SUR MER LOYER **3 500 €HT/MOIS**- Agence I Entreprise 04.98.01.36.74
- **100 m²** local commercial, emplacement N° 1, belle visibilité commerciale, fort trafic véhicules. Vitrine, local très clair entièrement rénové, grand parking. Entouré d'autres commerces. SIX-FOURS LOYER **1 500 € HT** - Agence I Entreprise 04.98.01.36.74
- **16m²** local bureau/archives, climatisation, sanitaires, accueil. Au 1^{er} étage d'un immeuble de bureaux et de commerces. Grand parking. Panneau de signalisation. SIX-FOURS LA MILLONNE LOYER **300 €/MOIS HT**- Agence I Entreprise 04.98.01.36.74
- **5000m² D'ENTREPOS DIVISIBLES EN BOX DE 720m² POUR BUREAUX OU STOCKAGE** bâtiment neuf, isolé thermiquement et phoniquement - chaque box est équipé d'une porte sectionnelle - stationnement compris sur terrain clos - possibilité de louer plusieurs box Libre de suite SIGNES LOYER PAR BOX DE 720m² : **4 320 EUROS HT/MOIS**- Agence I Entreprise 04.98.01.36.74
- **230m²** sur artère principale, entrepôt de 230 m², hauteur 7 m, entrée 4 m. avec volet métallique pour accès poids lourds, mezzanine de 100 m² et show-room/bureau climatisé de 40 m². Alarme et vidéo. Parking. LA SEYNE SUR MER LOYER **3 785 € HT - DAB 56 000 €.** (FAI HT) - Agence I Entreprise 04.98.01.36.74
- **255 m²** entrepôt de 168 m² et bureau à l'étage de 87 m², location à partir du 01/11/2013 zone des playes à SIX-FOURS, **2 180 € HT/mois** - M. Bonello 04 94 10 51 25
- **500 à 1000 m²** plateau de bureau neuf pouvant accueillir 15 à 40 personnes avec ascenseur, parking... avenue Jean Monnet (à 300 m du futur Technopôle de la mer) à OLLIOULES, 06 26 86 98 31 mail : 822prado@gmail.com
- **80 ou 100 m²**, Bureau en ZFU climatisé, sécurisé, salon d'accueil collectif, parking, portails automatiques, parties communes haut de gamme lumineuses et bien aménagées, 83500 La Seyne, **loyer 15 € HT/mois HT HC** dépôt de garantie 3 mois, Mr Borel 06 85 10 34 09
- **75,60 m²**, Bureau très haut de gamme dans l'espace Coralia, rue de Lisbonne 83500 la Seyne sur mer. Loyer **1600 € HT** incluant 2 places de parking extérieures + environ **150 € HT** de charges, Tel : 04 94 10 88 22 - 06 26 41 38 32